

## Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	16 Décembre 2021 à 15h00mn		
PASSATION DE MARCHE N°	DAO/CB/MCA-M/EW-39AE- Lots A2, A4, A6, E17.1,		
	17.2/Compact		
LIEU	Par webinaire : https://us02web.zoom.us/j/84384563341		
ENTITE	Agence MCA-Morocco		
INTITULE DU PROJET	Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux instituts de de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka en 5 lots :  Lot A2 : Bloc Opératoire  Lot A4 : Matériel de stérilisation  Lot A6 : Véhicule Fourgon aménagé en ambulance  Lot E17.1 : Equipement de l'entrepôt du fret aérien (spécialisé)  Lot E17.2 : Equipement de l'entrepôt du fret aérien (général)  Pour les projets : ISMALA Nouaceur (CFP 48), IFMSAS Béni Mellal  (CFP 24), IFMSAS Oujda (CFP 32) et IFMSAS Meknès (CFP 36)		

# 1ère partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **16 Décembre 2021 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu du Dossier de l'Appel d'Offre n° **DAO/CB/MCA-M/EW-39AE- Lots A2, A4, A6, E17.1, E17.2/Compact** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet Appel d'Offres.

M. Mohamed El Moumane, Manager « Passation de Marchés » à l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Youssef Masrour, Manager du Fonds Charaka « Formation Professionnelle », Agence MCA-Morocco, pour présenter l'objectif de cette consultation et les grands axes du Compact avant de passer en revue le contexte de la prestation ainsi que la consistance des missions et des activités à effectuer dans le cadre de l'appel d'offres susmentionné, tel que présenté au niveau des spécifications techniques.

M. Amadou Seck, Procurement Agent Manager du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Il a également insisté sur les éléments suivants :

- La méthode de sélection pour cette prestation est le Compétitive Bidding (CB), basée sur la sélection de l'offre la moins disante parmi les offres substantiellement conformes.

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée via le lien Dropbox mentionné sur le Dossier d'Appel d'Offres, sauf pour la garantie d'offre originale qui doit être soumise en version physique au plus tard le 10 janvier à 2021 avant 15h00mn, heure locale de Rabat, Maroc, à l'Agence MCA-M, et une copie scannée doit être déposée dans l'offre à la date limite de réception des offres ;
- La date limite pour demander les clarifications est le 20 décembre 2021 ;
- La date limite pour la réception des offres est le 06 janvier 2021 à 15h00mn, heure locale de Rabat.

M. Mohamed El Moumane a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC, à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs offres.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires nonrésidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procèdera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés
   (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- L'offre financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2<sup>ème</sup> partie de ce rapport.

## 2<sup>ème</sup> partie – Questions/Réponses

#### Question 1: le montant de la garantie de soumission sera en MAD ou en USD?

Réponse 1 : Le montant de la garantie de soumission est libellée en USD dans le DAO mais cette garantie peut être produite en MAD selon le cours de change du 1er jour ouvrable précédant les 28 jours avant la date de l'ouverture des offres.

Question 2: pour les spécifications techniques, on doit les présenter sur une fiche descriptive ou liste de colisage ?

Réponse 2 : il est demandé aux soumissionnaires de communiquer principalement les fiches techniques des constructeurs qui doivent être complètes et qui doivent faire apparaître toutes les caractéristiques techniques en adéquation avec les exigences et les spécifications techniques détaillées dans la Dossier d'Appel d'Offres. Ces fiches techniques peuvent être aussi complétées par une Liste de colisage et/ou un bordereau technique détaillé.

#### Question 3: Nous n'avons pas reçu les plans pour implantation? pour le lot A2 et le lot A4?

Réponse 3 : Pour les articles/Lots qui nécessitent des plans, leur publication sur le site MCA-Morocco se fera dès que possible, et ces plans seront aussi envoyés à toutes les firmes enregistrées pour cette prestation.

Question 4: Sur les formulaires SR des biens, il est mentionné qu'une partie est à remplir par l'acheteur : le soumissionnaire ne doit renseigner que la date de livraison mais les autres parties ne sont pas à renseigner ?

Réponse 4 : les formulaires BSF et SR sont à compléter conformément aux dispositions du DAO et de SR3- spécification techniques ;

Au niveau du SR1, c'est bien précisé :

- la Date de livraison anticipée : A partir de la réception de l'ordre de service de démarrage ;
- et Date de livraison au plus tard : 6 mois à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage ;

Le soumissionnaire devrait proposer sa date de livraison dans l'intervalle proposé sans dépasser les 6 mois à partir de la date de réception de l'ordre de démarrage.

#### Question 5- Est-ce qu'il n'y a pas d'estimation pour cette prestation?

Réponse 5 : L'estimation pour cette prestation n'est pas publiée. Il revient aux soumissionnaires de fournir leurs offres qui seront évaluées par l'Agence MCA-Morocco;

#### Question 6 : quel est le taux de conversion du dollar en MAD ?

Réponse 6 : Le taux de conversion du Dollar est le taux de change du dollar du 1er jour ouvrable précédant les 28 jours avant la date de l'ouverture des offres.

Annexe I : Fiche de présence Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

### Annexe I : Fiche de présence

#### **REUNION DE PRE-SOUMISSION**

**DP N°:** DAO/CB/MCA-M/EW-39AE- Lots A2, A4, A6, E17.1, E17.2/Compact

Intitulé : Acquisition, Livraison, Installation et Mise en marche des équipements technico-pédagogiques destinés aux instituts de de formation

professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka en 5 lots.

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu: Webinaire

Date: 16 Décembre 2021 à 15h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Yousssef Masrour	Manager Fonds Charaka- Formation Professionnelle	Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Mohamed El Moumane	Manager Passation de Marchés	Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Amadou Seck	Procurement Agent Manager	PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Nazha Talmi	Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Mustapha Diani	Expert en équipement	GOPA		Par webinaire
Faouzi Berrada		CMBF ATLAS MEDICAL DE FES	cmbfatlas@gmail.com	Par webinaire
Mariam el Hilary		Numelec Maroc	numelecmatend@gmail.com	Par webinaire
M. Alalmai			m.alalmai@mcdomar.com	Par webinaire
Ezznati Hanae		3G COM	h.ezznati@3gcom-int.com	Par webinaire
Zoubida				Par webinaire
Kaoutar Salim		Promamec	kaoutar.salim@promamec.com	Par webinaire